

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 51 (1989)
Heft: 7

Rubrik: Courier ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Visite fictive du nouveau Centre ASETA

Dans le nouveau bâtiment de l'Association, il fait bon vivre et travailler

Afin d'éviter toute interruption des cours, le Centre existant, dans la mesure où il doit faire place au nouveau bâtiment de l'association, sera immédiatement détruit dès la fin de la prochaine saison de cours. L'on dispose ainsi de suffisamment de temps pour construire le nouveau bâtiment et pour débuter le programme de cours à temps, à l'arrière-automne 1990. Le déplacement du Secrétariat central et de la rédaction est moins lié à une échéance et s'effectuera au cours de l'hiver. Toutefois, ces belles perspectives ne se réaliseront que si un crédit de construction est prononcé par l'assemblée extraordinaire des délégués du 23 juin à Berne.

Le Comité central a approuvé ce programme lors de sa dernière assemblée à Berne dont nous vous avons parlé dans la dernière édition. A cette occasion, le projet Calorplan choisi par le Comité directeur et recommandé en vue d'une étude plus approfondie a été accepté de façon très positive. Conformément aux besoins, on peut distinguer clairement sur le concept architectonique, les trois domaines, salles de cours, administration, ainsi que les espaces à utilisation polyvalente avec salles de séance et de cours à l'étage mansardé.

Lors de notre visite fictive, nous allons nous familiariser avec le bâtiment. A cet effet, les plans ci-joints peuvent pour le moment encore nous être utiles.



Vue de l'Est



Vue du nord

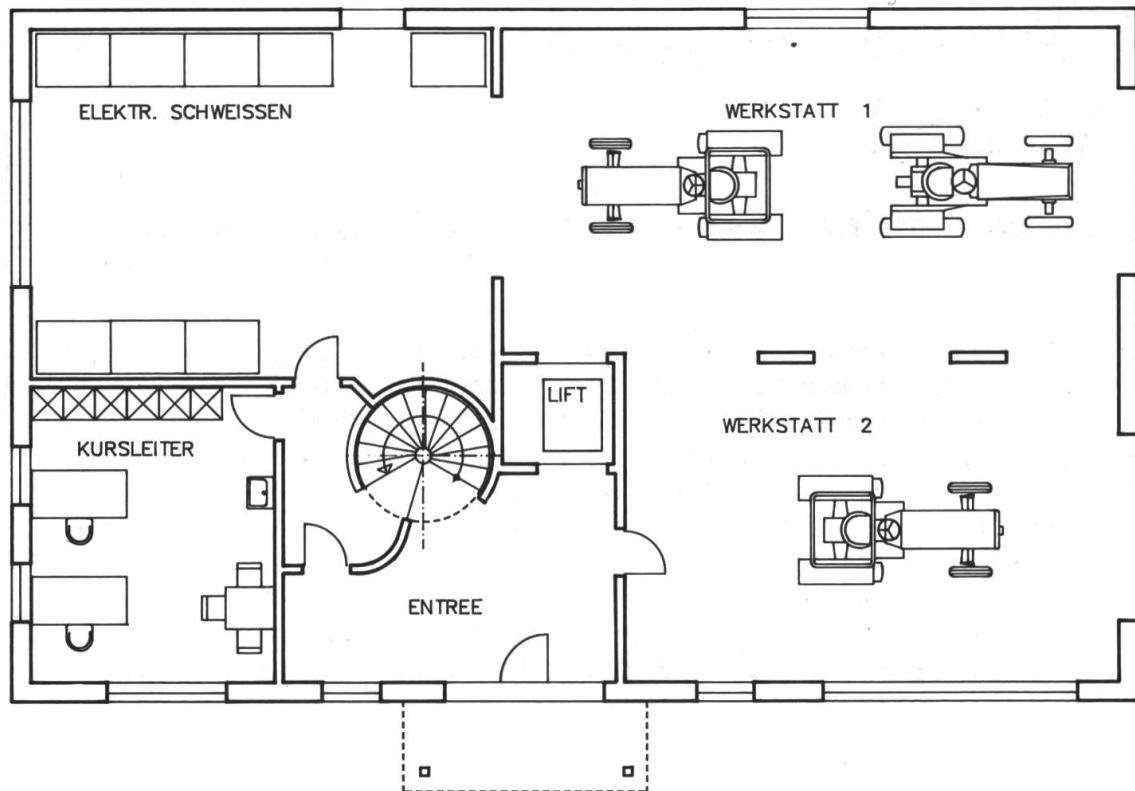
Le nouveau bâtiment de l'association sera construit sur l'emplacement de la partie principale, située du côté de la route, du bâtiment existant, alors que l'atelier adossé à l'arrière ainsi que la remise seront préservés. L'utilisation de cette «réserve de terrain» de l'association pourrait également être intensifiée à une date ultérieure par un agrandissement des bâtiments. Cette éventualité ne sera toutefois réalisable que dans plusieurs années.

La construction, située dans la zone industrielle de Riniken, sera pourvue d'un toit en bâtière et s'intègre, grâce à la conception des façades, portes et fenêtres, au style maisons paysannes des bâtiments voisins. L'entrée du bâtiment de l'association se trouve au niveau du sol.

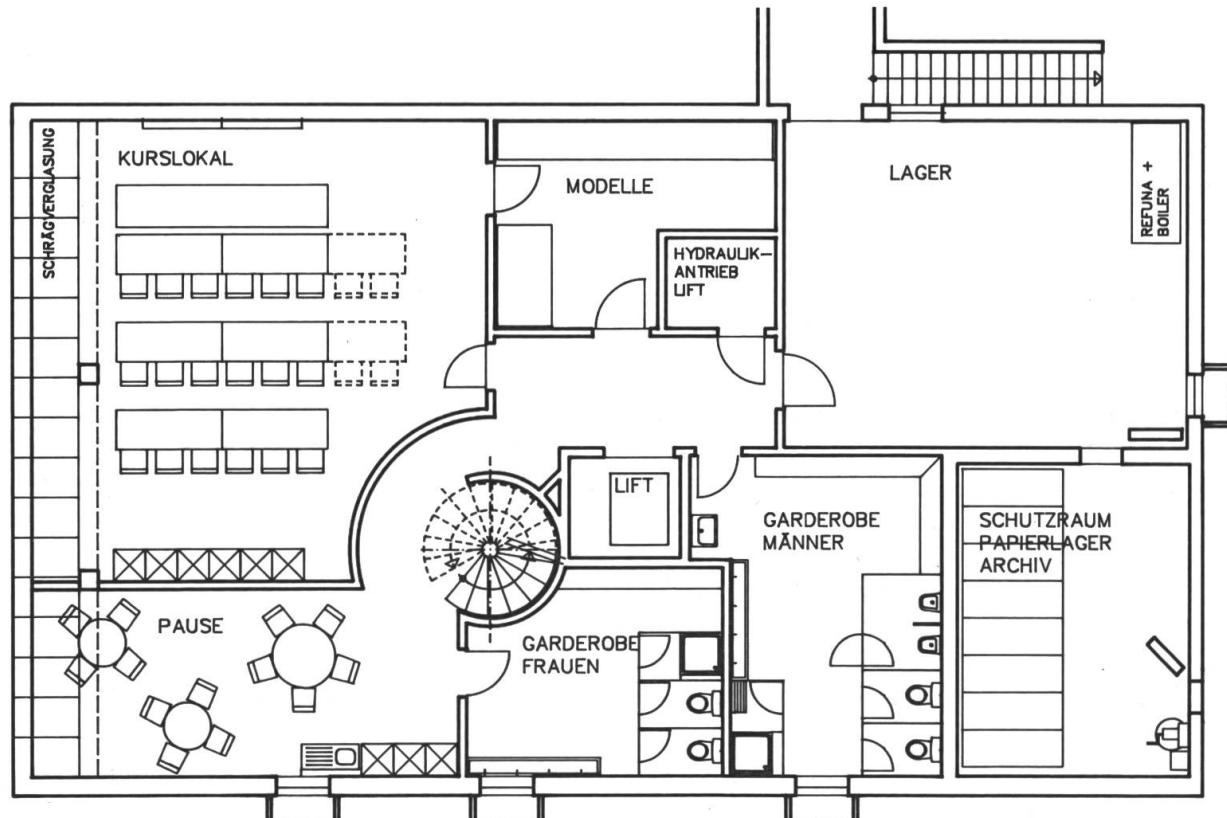
Rez-de-chaussée

A l'entrée, on se trouve en face de l'escalier en colimaçon et de l'ascenseur (réservé aux per-

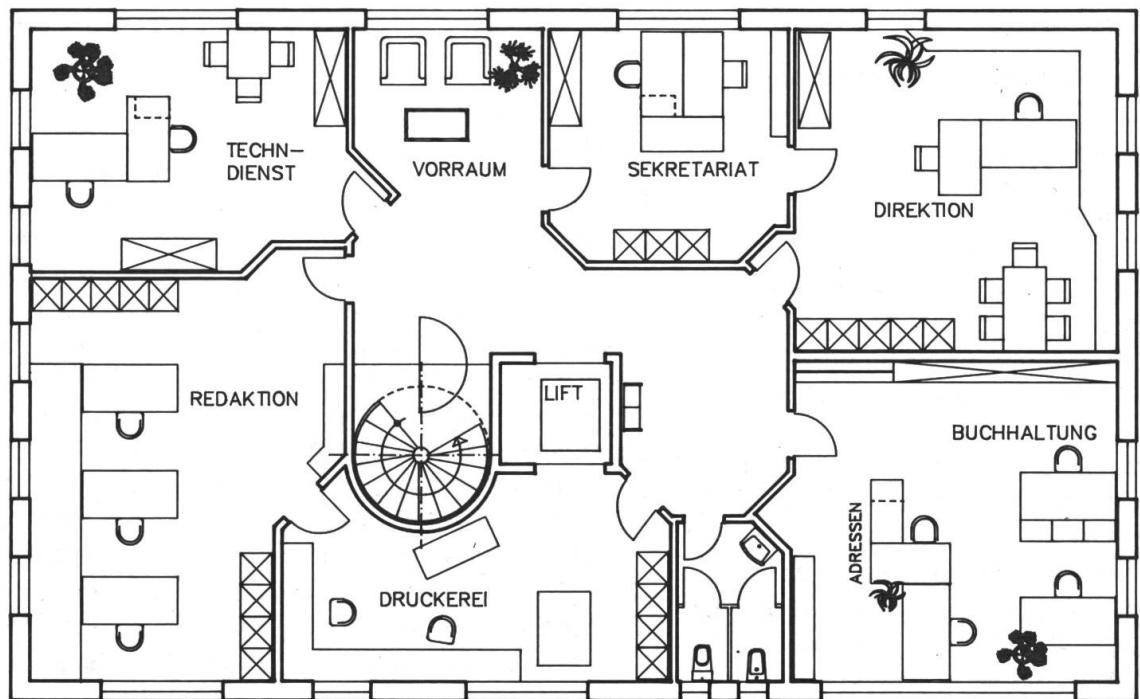
sonnes handicapées et au transport des marchandises) qui permettent l'accès aux différents étages. Un encorbellement et une verrière à proximité de l'escalier en colimaçon séparent le secteur cours et ateliers au rez-de-chaussée et au sous-sol du secteur bureaux au premier étage. Excepté le bureau destiné aux moniteurs, tout le rez-de-chaussée est réservé au travail pratique dans les ateliers. Des couloirs mènent au vieil atelier et à la remise existante.



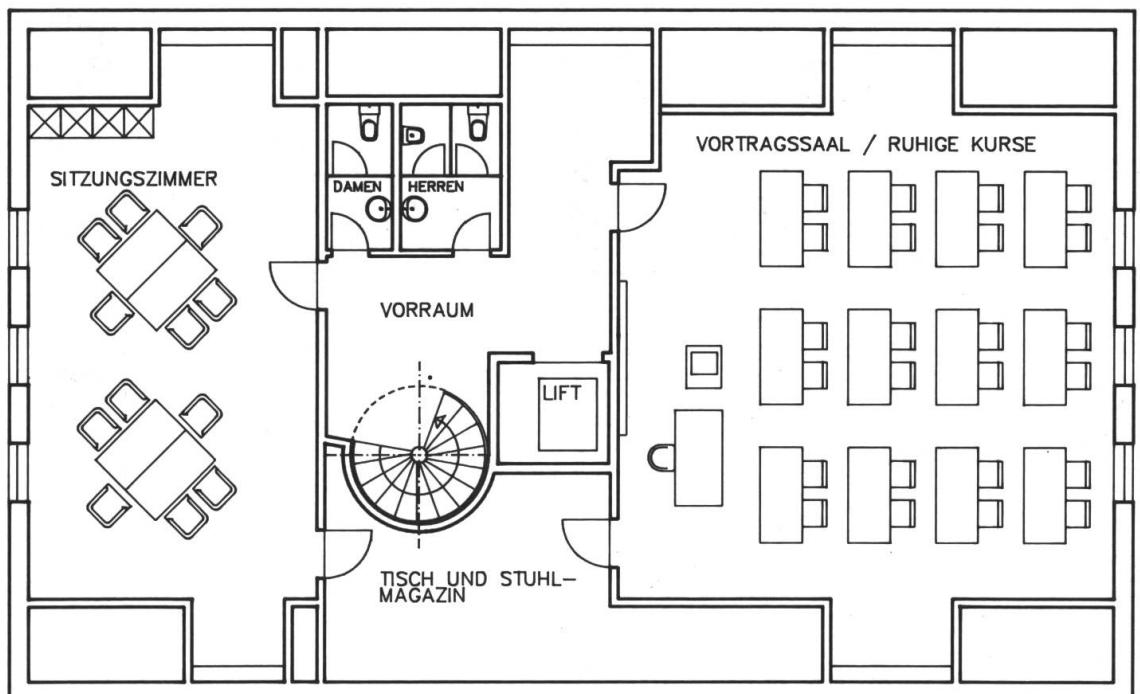
PARTERRE



SOUSSOL



PREMIER ÉTAGE



ETAGE SOUS TOIT

Sous-sol

La différence principale par rapport à la situation actuelle consiste à déplacer la salle de théorie au sous-sol. Celle-ci, ainsi que les coins réservés aux pauses, sont éclairés par la lumière du jour qui pénètre par une verrière oblique. Le raccourcissement de la longueur des étages supérieurs pour des raisons de législation en matière de construction a permis la construction de cette verrière. Au sous-sol, on installera par ailleurs, outre les entrepôts, les archives et les abris, des vestiaires et des WC pour femmes et hommes.

Une lucarne, accessible depuis la remise, facilite le transport des charges lourdes entre le rez-de-chaussée et le sous-sol.

Premier étage

Après avoir grimpé l'escalier en colimaçon tournant autour de la verrière et de l'encorbellement, nous atteignons – en franchissant une porte vitrée – l'étage des bureaux au premier. De nombreuses parois forment entre elles des angles à 45 degrés. Ainsi l'architecture contribue à créer une atmosphère agréable pour séjourner et travailler, sans occasionner, par ailleurs, de coûts supplémentaires substantiels. Le degré de liaison et de séparation des différents services dans l'administration de l'ASETA peut être qualifié d'optimal. Les bureaux et l'«imprimerie» utilisée en commun avec les appareils à polycopier et l'expédition postale sont disposés de façon tout à fait fonctionnelle. Les portes vitrées des escaliers en colimaçon et de l'ascenseur peuvent être fermées, de sorte que le deuxième étage par exemple peut être utilisé le soir

sans problème, indépendamment du Secrétariat central.

Deuxième étage

Bien entendu, nous grimpons également au deuxième étage à pied, car l'ascenseur ne sert qu'au transport de marchandises et facilite l'accès de tous les bâtiments aux handicapés. Les deux éléments principaux sont à gauche la salle des conférences et à droite un espace qui peut servir aussi bien comme salle de cours pour les «cours tranquilles» (TED) que pour les exposés. L'inclinaison du toit et les lucarnes encastrées assurent une ambiance agréable.

Perspectives

La construction d'un Centre-ASETA est devenue nécessaire d'une part parce que le vieux Centre de cours ne satisfaisait plus aux prescriptions et exigences modernes tant, pour les installations sanitaires, par exemple, que lors du soudage et que l'exiguité dans les bureaux des locatifs voisins devenait insupportable. D'autre part, le nouveau bâtiment témoignera que l'association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture en tant qu'organisation paysanne entend remplir à l'avenir encore ses tâches dans le domaine de la circulation routière agricole, de la vulgarisation et du développement de la technique agricole en offrant des cours tournés vers la pratique de même qu'en poursuivant son travail dans le domaine de l'information.

Les frais estimés à 1,8 millions de francs peuvent paraître élevés. Pourtant, l'inspection confirme qu'il s'agit d'une construc-

tion solide à l'architecture bien pensée, sans extravagances.

Le financement se base sur les trois piliers constitués par les fonds propres de l'association suisse, les prêts à intérêt des sections et des crédits hypothécaires. Les fonds propres s'élèvent à quelque 600'000 francs et les prêts des sections, à un taux légèrement plus bas que celui des hypothèques, sont estimés à 300'000 francs. Pour le reste, soit environ la moitié des coûts de construction, des crédits hypothécaires sont nécessaires. Le remboursement des intérêts et l'amortissement sont considérés comme supportables.

Nous n'en sommes toutefois pas encore là. La prochaine étape importante sera la décision concernant le crédit de construction lors de l'Assemblée extraordinaire des délégués du 23 juin à Berne. Zw.

**Nos membres sont invités à l'
Assemblée des
Délégués extraordinaire**
qui aura lieu le

Vendredi 23. juin 1989 à 14.00 h
au restaurant «Bürgerhaus»,
Berne

Ordre du jour

1. Introduction
2. Communications
3. Procès-verbal de la 62^{ème} Assemblée des Délégués du 17.9.1988
4. Projet CALORPLAN concernant la nouvelle construction du SC et du Centre de cours
Approbation d'un crédit de construction
5. Divers

Président Central H. Uhlmann

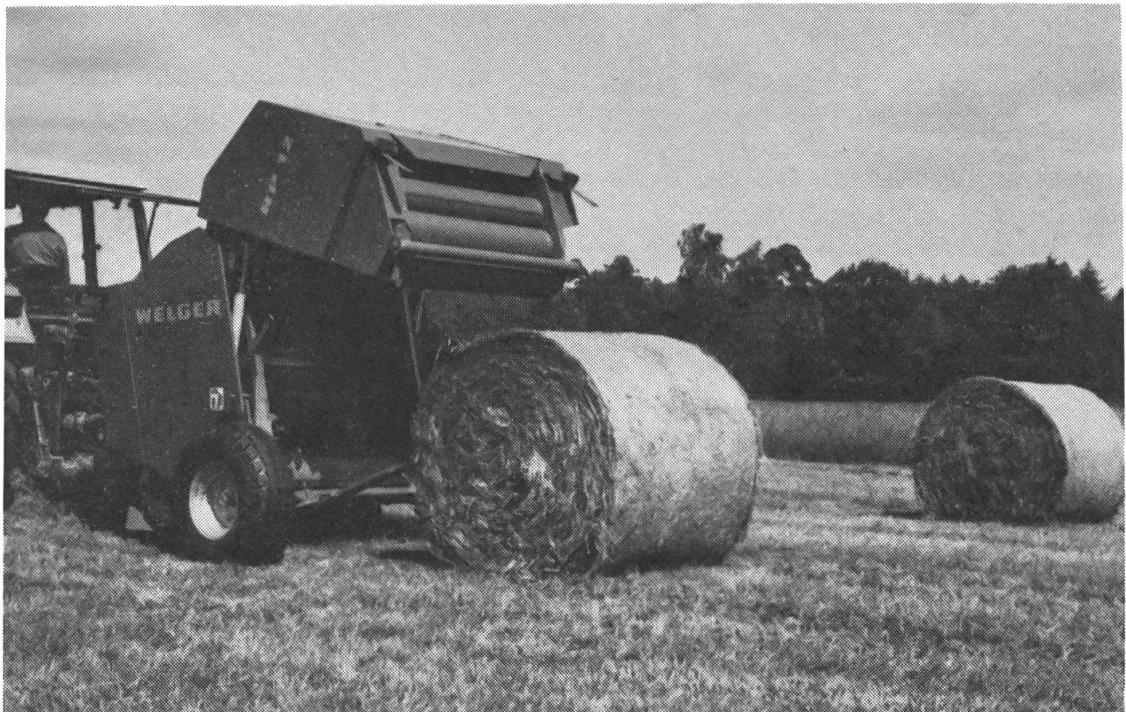


Presses à rouleaux de Welger

du spécialiste de presses

- Cylindres profilés formés de segments
 - Chaînes de commande extra fortes éliminant toute usure prématuée
 - Dispositif de noueur expérimenté répondant à toutes les exigences:

FICELLE – FILET – FEUILLE



Savez-vous entre autre que la plupart des presses à rouleaux vendues en Europe sont construites selon le »système Welger«?

Qualité – mondialement réputée

Agrar

Agrar Fabrique de machines agricoles SA
9500 Wil SG **Tél. 073 / 25 16 25**